

# Appel à candidatures pour les Studios d'Écriture Nomades, résidences d'auteur·rice en Drôme et en Ardèche



© Penda Diouf

*«Aimer un étranger comme soi-même implique comme contrepartie : s'aimer soi-même comme un étranger.»*

Simone Weil dans *La Pesanteur et la Grâce*

## Le dispositif

Les Studios d'Écriture Nomades sont un nouveau dispositif de La Comédie de Valence imaginé par son directeur, Marc Lainé, et l'autrice Penda Diouf, membre de l'Ensemble artistique de La Comédie, à destination des auteur·rice·s dramatiques. Il permettra chaque saison à deux auteur·rice·s, l'un·e français·e et l'autre étranger·ère francophone, d'être accueilli·e·s pour deux mois en résidence en Drôme ou en Ardèche, et de percevoir une bourse pour écrire un texte de théâtre.

Au cours de leur travail d'écriture, les auteur·rice·s auront la possibilité d'éprouver leurs textes au plateau avec des acteur·rice·s de la région, avec les membres de l'Ensemble artistique, ou avec d'autres artistes, chorégraphes, scénographes, musicien·ne·s...

Chaque appel à candidature aura une thématique spécifique, liée à la saison du CDN. Une invitation poétique lancée aux participants leur permettra de trouver matière à réflexion, ouverture, inspiration pour appréhender leur projet.

Ce dispositif a pour objectif de :

- Aboutir à l'écriture d'un texte dramatique.
- Permettre à des auteur·rice·s une mise en pratique et une mise en dialogue avec d'autres artistes, de toutes les disciplines au cours du processus d'écriture.
- Permettre à des auteur·rice·s d'écrire au contact d'un territoire et de ses habitant·e·s et que cet ancrage régional puisse éventuellement nourrir le processus d'écriture.
- Favoriser notamment des premiers gestes d'écriture dramatique.

## Conditions d'accueil

- Deux mois de résidence (possibilité de fragmentation en 4 fois 15 jours ou 2 fois un mois)
- Prise en charge des hébergements, des repas et d'un aller-retour domicile/lieu de résidence et des trajets inhérents à la résidence (temps de rencontres, ateliers, restitution...)
- Allocation d'un montant de 3000 euros brut en droits d'auteur par mois, sur deux mois, pour l'auteur·rice en résidence
- Prise en charge d'un accompagnement artistique et technique pendant la résidence dans la limite de 3000 euros TTC et mise à disposition ponctuelle d'un espace de travail pour les temps pratiques. Le travail avec des acteur·rice·s se fera exclusivement avec des interprètes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Pour les artistes d'autres disciplines, le choix se fera en dialogue avec le CDN.
- Un temps de lecture sera organisé et financé à la fin de la période de résidence, dans le territoire sur lequel le texte aura été écrit.
- Une micro-édition du texte à tirage limité pourra être envisagée dans le cadre d'une collection initiée par La Comédie.

## Appel à candidatures

Pour cette saison inaugurale, il y aura une seule résidence, au printemps 2021 (restitution de la résidence avant fin juin 2021), dans une commune d'Ardèche, à destination des auteur·rice·s de tout l'espace francophone.

La thématique de ce premier appel à candidature sera l'hospitalité. Cette thématique traverse l'ensemble de la saison 2020-2021 pour La Comédie de Valence, qui, du fait des travaux en son siège, a pu penser une saison autrement, hors les murs, en dialogue avec les acteur·rice·s du territoire.

L'invitation poétique est cette citation de Simone Weil, extraite de *La Pesanteur et la Grâce*: «*Aimer un étranger comme soi-même implique comme contrepartie: s'aimer soi-même comme un étranger*».

## Critères d'éligibilité

- Auteur·rice édité·e ou non, émergent·e ou confirmé·e.
- Se libérer de ses activités professionnelles durant les différentes périodes du séjour prévues au printemps 2021.
- Avoir pour désir d'explorer la thématique de l'hospitalité en s'inspirant si besoin et envie de la citation ci-dessus.

## Critères de sélection

- Qualité du projet d'écriture en résidence.
- Préciser le lien éventuel du projet avec le territoire. La possibilité d'imaginer des temps d'ateliers, de rencontres ou d'échanges avec des habitant·e·s ou des acteur·rice·s du territoire, au cours du processus d'écriture, est un plus. Détailler le projet ou les envies le cas échéant.
- Préciser avec des artistes de quelle(s) discipline(s) le projet d'écriture pourrait entrer en dialogue (possibilité d'inclusion d'artistes de l'Ensemble artistique de La Comédie de Valence) et quelle forme pourrait prendre ce dialogue.

## Procédure de candidature et sélection

Les auteur·rice·s devront envoyer une lettre de candidature avec leur parcours, ainsi qu'un projet détaillé d'écriture et de résidence (trois pages maximum), avant le 1er septembre au format PDF à l'adresse: [studiosnomades@comediedevalence.com](mailto:studiosnomades@comediedevalence.com)

Un jury composé de membres de l'Ensemble artistique, de membres de l'équipe de La Comédie, et d'acteur·rice·s du territoire se réunira à partir de septembre pour choisir un dossier.

Les réponses seront données avant le 16 octobre 2020.

Le planning de résidence, ainsi que les modalités d'accompagnement, seront ensuite définies entre le·la candidat·e sélectionné·e et La Comédie.